



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par la Family Educational Services Foundation et l'American Pakistan Foundation, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Eu égard à la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social (CSocD55), le thème prioritaire « stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous » a une résonance particulière pour la société civile du Pakistan.

Dans le contexte du développement social, la Family Educational Services Foundation (FESF), en collaboration avec l'American Pakistan Foundation (APF), souhaite souligner l'importance de parvenir à un environnement stable, sûr et prospère au Pakistan grâce à la collaboration internationale, pour veiller à ce que ce marché émergent continue de croître par l'investissement, le commerce, le transfert de technologie, les TIC, l'éducation et les échanges dans le secteur scientifique.

Nous voudrions souligner l'interconnectivité régionale du Pakistan, avec son port de Gwadar qui sert de passerelle vers les économies chinoise et les économies d'Asie du Sud et d'Asie centrale. Le nouveau couloir économique Chine-Pakistan (CPEC) met à disposition un réseau de transports multimodaux composé d'infrastructures de qualité (centrales énergétiques, autoroutes, chemins de fer, oléoducs), ainsi que des réseaux logistiques et de distribution pour relier les pôles de production, les centres urbains et les points d'accès internationaux.

Nous pensons que c'est en renforçant les institutions démocratiques pakistanaises que nous arriverons au développement durable et à un réel développement social. Compte tenu de l'histoire constitutionnelle mouvementée du Pakistan, la récente stabilité dans l'équilibre des forces entre l'armée et le Gouvernement est une étape positive vers le renforcement des institutions.

Les troubles récents mettant à l'épreuve les relations entre les institutions indiquent un équilibre et des progrès continus du Pakistan sur le chemin de la démocratie et d'un environnement développé sur le plan économique et social.

Comme le met en évidence l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social (E/CN.5/2016/L.1), nous insistons sur l'examen des plans et programmes d'action des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux : i) le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées; ii) les Règles pour l'égalisation des chances des handicapés; et iii) le Programme d'action mondial pour la jeunesse; et l'importance des socles de protection sociale.

Concernant la prise en compte du handicap, nous appuyons le lancement de la première charte internationale globale sur le handicap en octobre 2015, qui affirme l'engagement commun à créer des lieux de travail pour toutes les personnes handicapées dans le monde.

Au Pakistan, depuis plus de trente ans, la Family Educational Services Foundation œuvre à l'amélioration de la qualité de la vie de tous les membres de la communauté, en particulier de ceux qui sont défavorisés. En investissant dans le développement de l'éducation, les programmes de formation innovants, les outils de développement et les services visant à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences et de l'autonomie, tout en donnant à ces derniers les moyens de réaliser pleinement leur potentiel, la société civile pakistanaise appuie les principes de la Charte du Réseau mondial Entreprise & handicap de l'OIT et est déterminée à continuer de faire des progrès significatifs dans la prise en compte du handicap.

Nous sommes fermement convaincus de l'importance des cadres d'action mondiaux officiels, comme la Charte Entreprise et handicap, et de la nécessité des collaborations régionales entre la société civile, les États Membres et le secteur privé pour garantir un accès et des possibilités d'inclusion dans la main-d'œuvre.

Concernant la jeunesse, le Pakistan connaît un énorme fossé démographique. Ce pays possédant l'une des populations les plus jeunes au monde, la jeunesse pakistanaise a besoin de débouchés. Comme il ressort des travaux de recherche, nous croyons fermement que l'éducation et l'emploi sont les meilleurs moyens d'atteindre l'intégration et l'inclusion. En outre, nous affirmons la nécessité de mettre en place des politiques et des pratiques axées sur l'inclusion.

Nous pensons que pour éradiquer la pauvreté, l'insécurité et l'exclusion et renforcer la résilience, il est nécessaire de mettre en place des systèmes de protection sociale et de les renforcer. Les systèmes de protection sociale contribuent à éliminer la pauvreté, à renforcer le capital humain et la productivité, et à réduire les inégalités. La protection sociale en tant que droit fondamental est maintenant un élément important du discours international sur le développement.

On lit dans le récent rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (A/HRC/29/31, par. 51) qu'« il est difficile de considérer qu'un État qui n'est doté d'aucun socle de protection sociale de base quel qu'il soit s'acquitte des obligations les plus fondamentales qui lui incombent au regard des droits économiques, sociaux et culturels de ses citoyens et des autres personnes ». Nous sommes d'accord avec la vision et les efforts du Rapporteur spécial.

Nous exhortons les États Membres à établir des socles de protection sociale qui incluent les garanties fondamentales de sécurité sociale. Cet ensemble de biens et services fondamentaux défini par les pays devraient inclure : i) la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des soins de santé de base; ii) des soins de santé de base, y compris des soins de maternité, qui répondent aux critères de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité; iii) une garantie minimum des moyens d'existence pour la jeunesse (éducation et la formation – en particulier pour les personnes handicapées); iv) et une garantie minimum des moyens d'existence.

Nous appuyons la recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale, et par le biais de nos partenaires de la société civile, nous nous efforçons de faire connaître les effets positifs de ces socles en instaurant un dialogue au niveau du gouvernement et au niveau de la société civile.

En accord avec la Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, nous insistons sur l'établissement, au niveau national, d'une mise en œuvre et d'un suivi des programmes.

Alors que la pauvreté reste le plus grand problème mondial de notre époque, nous exhortons les États Membres à poursuivre une approche intégrée de la politique économique et sociale en faisant appel à un large éventail de parties prenantes.